

Règles de vie du dojo



Afin que les cours se déroulent de manière optimale et que le plaisir de venir au cours demeure pour tout un chacun, voici quelques règles à respecter.

Hygiène

Le judo est un sport de contact. L'hygiène est donc de mise, par respect pour soi et pour les partenaires. On veillera donc à ce que

1. Lorsqu'on vient au judo, on est propre. Si on a joué sur le trajet, on se lave les mains en arrivant, et si on va aux toilettes, on se les lave ensuite.
2. Les ongles des pieds et des mains doivent être courts, sinon, ils peuvent être coupants et blesser le partenaire.
3. Il est permis de venir au cours directement depuis la maison en judogi pour les plus jeunes, mais dans ce cas, on veillera à ce que le judogi reste propre. Pour les élèves dès 10 ans, un judogi sale ne sera pas accepté sur le tatami.
4. En cas de rhume, on se munit d'un paquet de mouchoirs que l'on dépose vers ses chaussettes, au bord du tapis. En effet, les monitrices ne sont pas des distributeurs automatiques !
5. Lorsqu'on a utilisé des mouchoirs pendant la leçon, on les met à la poubelle ensuite.
6. Pour venir jusqu'au tatami, on porte des chaussettes ou des chaussons, pour éviter la propagation de mycose ou de verrues.
7. En cas de verrues plantaires, on utilisera une seconde paire de chaussette sur le tatami.

Discipline

1. Les plus grands doivent montrer le bon exemple !
2. Si les règles élémentaires de discipline doivent être respectées sur le tatami, elles doivent l'être aussi dans les vestiaires :
 - 2.1 on ne crie pas

- 2.2 ses affaires sont suspendues correctement et non éparpillées dans tout le vestiaire
- 2.3 on respecte son judogi et on ne le met pas en torchon dans le sac
3. Avant et après la leçon tout le monde aide à mettre en place et ranger les tatamis et personne ne va au vestiaire avant que ce soit terminé, à moins de s'être personnellement annoncé à un moniteur avec une excuse valable. L'aide des parents pour les plus jeunes est très appréciée au vu du grand nombre de tapis, merci à ceux qui participent déjà !
4. Il est permis de prendre avec soit une gourde ou une bouteille d'eau, surtout lorsqu'il fait chaud. A noter que seule l'eau est autorisée, aucune boisson sucrée. En effet, si, d'un point de vue santé, l'eau est préférable, elle l'est aussi pour la santé de celui qui doit nettoyer en cas d'accident...
5. Les bouteilles d'eau abandonnées à côté du tatami sont malheureuses, n'oubliez pas de les reprendre !
6. Assiduité
 - 6.1 Les élèves qui s'inscrivent sont tenus de suivre régulièrement les cours
 - 6.2 En cas d'absence prolongée, vous devez en informer le moniteur
 - 6.3 Les élèves qui n'auront pas suivi assez de leçons ne seront pas admis pour le passage au grade supérieur
 - 6.4 De même, l'élève n'ayant pas suivi au moins la moitié des cours (exception faite des blessures ou maladies ayant été annoncées), sera automatiquement désinscrit à la saison suivante. Pour refaire partie du club, il devra signer une charte d'assiduité. Après deux désinscriptions automatiques par le club, l'élève ne sera plus accepté avant au moins 2 ans.
- 7 En cas de pratique illicite du judo en dehors du cadre des cours, ou de comportement volontairement violent pendant les leçons, le club est en droit de sanctionner ou d'interdire l'élève de cours.

Responsabilités

1. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident.
2. Si un élève se blesse pendant la leçon, le moniteur se réserve le droit de faire appel aux secours ou au médecin, selon son appréciation personnelle.
3. Avant et après l'heure du cours (inclus mise en place et rangement des tatamis, vestiaires et trajets), les enfants sont sous la responsabilité des parents.
4. Lors d'activités extérieures à la salle de gymnastique, points ci-dessus restent valables, ce jusqu'au lieu de rendez-vous.

Règles générales

1. Les parents, frères-sœurs, peuvent assister au cours. Toutefois, le moniteur se réserve le droit de demander à ce qu'ils quittent la salle s'ils ne respectent pas le calme ou si leur présence perturbe la concentration des enfants (plus spécialement pour les plus jeunes).
2. Les enfants qui souhaitent venir voir les cours de judo sont les bienvenus. S'ils ont moins de 10 ans, uniquement accompagnés d'un adulte.
3. Lors de commande de matériel, seules seront prises en compte celles venant d'un adulte. Si vous ne pouvez pas venir personnellement passer votre commande auprès de Fanny, nous vous demandons de nous l'adresser par écrit.
4. Le club met un point d'honneur à ne pas refuser un élève pour un motif de difficultés quelconques. Donc, si votre enfant est dans ce cas (hyperactivité, dyslexie, etc), merci de nous en informer afin que nous adaptions nos méthodes.
5. En cas de problème physique, pour des raisons évidentes de sécurité, vous devez avoir l'aval du médecin avant d'inscrire votre enfant et dans l'affirmative, vous devez nous en informer pour que nous puissions, là encore, nous adapter.

Média

1. Le club possède un site internet à l'adresse suivante : <https://judochatel.ch/> chacun peut et il est même conseillé de le consulter régulièrement.
2. Il arrive que des photos soient prises lors des entraînements ou activités par les moniteurs. Ces clichés sont susceptibles de figurer sur le site internet du club, dans le libretto ou autre support média du club. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur ces clichés, veuillez nous le faire savoir par écrit et nous nous chargerons de masquer son visage.
3. Les prénoms des enfants peuvent également figurer sur le site internet et sur le libretto lors de résultat en compétition ou de passage de grade. Là encore, si vous ne le souhaitez pas, merci de nous le faire savoir par écrit.
4. Le club décline par contre toute responsabilité en ce qui concerne la publication de photos prises par d'autres personnes (parents, autres élèves, spectateurs lors de démonstration ou compétition, etc).

Mises par écrit, ces règles peuvent sembler sévères, mais elles font surtout appel à votre bon sens et au respect d'autrui. Elles sont là, non seulement pour protéger les moniteurs, mais également vos enfants, et permettre d'apprendre et d'échanger dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions d'en avoir pris connaissance et de nous signaler votre accord avec ces règles par une signature.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus et les accepter :

Lieu et date :

Signature* :

**Pour les mineurs, signature du représentant légal*